AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-6-67 660648

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE ATLANTIQUE, SARTHE, ~~INDRE & LOIRE~~, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
~~15 F.~~ 25 F

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 81 DE JUIN 1967 - DEUX-SEVRES .... P 33
LOIRE-ATLANTIQUE - SARTHE - MAYENNE P 30
MAINE-et-LOIRE - VIENNE - VENDEE ..P 29

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Le mildiou est encore assez peu abondant. Toutefois des taches apparaissent dans différents vignobles. Par ailleurs, les récentes pluis d'orage, très abondantes dans certaines régions, ont provoqué des contaminations qui se traduiront par de nouvelles taches au milieu de la semaine du 12 au 17 juin. En conséquence :

- dans les vignobles sensibles de la Loire-Atlantique et le vignoble de Muscadet de Maine-et-Loire, terminer d'urgence le traitement conseillé dans le bulletin du 7 juin.
- dans le vignoble de Neuville-en-Poitou dans la Vienne, les pluies ont été peu abondantes, attendre de nouvelles informations pour intervenir.
- dans les autres vignobles, effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

INFORMATIONS

OIDIUM - Sur les vignes sensibles on pourra, le cas échéant, ajouter un fongicide actif contre l'oïdium à la bouillie anti-mildiou.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX COMMUNIQUE :

CECIDOMYIES DES CEREALES

" Nous avons appris que certains céréaliculteurs envisageaient dès cette année d'appliquer des traitements insecticides contre ces ravageurs. Il est bon de rappeler que si le lindane s'est effectivement montré efficace contre ces insectes au cours de l'expérimentation poursuivie en 1966, trop d'inconnues subsistent encore pour qu'on puisse envisager d'appliquer des traitements sur les blés autrement qu'à titre expérimental. Telles sont les conclusions du Service de la Protection des Végétaux. "

" Cette prudence est justifiée, d'autant plus, que l'on peut toujours craindre que les résidus de Lindane sur les grains récoltés n'excèdent les tolérances admises par certains pays importateurs de nos céréales. "

TIRAGE DU 9 JUIN 1967 - 3.020 EXEMPLAIRES.

